



PARCS CANADA DONNE UN RÉPIT AU MASSASAUGA

Améliorer l'image du massasauga



Le serpent massasauga © Parcs Canada

Jadis présent dans de nombreuses régions de l'Ontario, le massasauga (*Sistrurus catenatus*) ne vit plus aujourd'hui que dans quatre secteurs de la province : le complexe de la Prairie Ojibway, le marais Wainfleet, la péninsule Bruce et l'est de la baie Georgienne (où se trouve la plus importante population, avec la plus grande aire de répartition). L'aire de répartition du massasauga a également diminué aux États-Unis, où il n'occupe plus que quelques îlots dans l'État de New York, en Iowa ou au Missouri.



Le parc national du Canada des Îles-de-la-Baie-Georgienne

Le parc national du Canada des Îles-de-la-Baie-Georgienne contribue à la protection du massasauga. Ici, le serpent trouve des proies en abondance ainsi qu'une grande variété d'habitats secs et humides en sol accidenté, notamment des tourbières, des étangs, des forêts de feuillus, des îles rocheuses et des sites d'hibernation.

Le parc national des Îles-de-la-Baie-Georgienne est un refuge important pour le massasauga. Cependant, la superficie totale du parc, de 13 kilomètres carrés, est insuffisante pour permettre la survie de cette espèce en péril.

En dehors du parc, l'assèchement des milieux humides, l'expansion du réseau routier ainsi que la construction de chalets et le développement urbain continuent à réduire l'habitat du massasauga. De plus, il s'agit du seul serpent venimeux de l'Ontario. La peur et les préjugés poussent les gens à croire qu'il est dangereux et à le persécuter.

Apprendre à coexister en améliorant sa réputation

Depuis la fin des années 1970, le personnel du parc national des Îles-de-la-Baie-Georgienne s'efforce constamment de changer les idées préconçues des visiteurs au sujet du massasauga et de rétablir les faits, notamment :

- Le massasauga est un animal timide et discret.
- Le massasauga n'est pas dangereux lorsqu'on le respecte.
- Les risques associés au massasauga peuvent être facilement éliminés en portant des vêtements adéquats et en adoptant un comportement approprié.
- Le massasauga est protégé par la *Loi sur les espèces en péril*; en tuer un est une infraction criminelle.



Relâchement dans la nature du massasauga © Parcs Canada

Grâce à l'utilisation de différents messages, les employés ont commencé à voir un changement dans les perceptions des visiteurs. Conscients que tout le monde ne peut pas aimer le massasauga, ils ont encouragé les visiteurs à l'apprécier et à accepter sa présence. Maintenant, le fait d'observer un massasauga en milieu sauvage est perçu comme une expérience enrichissante. Cela est particulièrement vrai lors des camps du YMCA (Kitchikewana et Queen Elizabeth II). Tenus dans l'habitat préféré du massasauga, ces camps permettent aux jeunes des milieux urbains d'apprendre et d'apprécier l'histoire naturelle et culturelle du parc en pratiquant diverses activités récréatives. Le personnel du parc collabore étroitement avec le YMCA pour améliorer l'expérience des visiteurs grâce à un programme éducatif, qui comprend entre autres des messages sur le massasauga pour à la fois informer les enfants et assurer leur sécurité.

Les résultats sont encourageants. Même si des milliers de nouveaux visiteurs se rendent chaque année dans le parc, il n'y a eu aucun incident impliquant un massasauga. En fait, nos registres rapportent l'observation du même serpent depuis plus de 20 ans. L'observation d'un serpent à sonnettes en milieu sauvage est souvent l'un des plus vifs souvenirs des enfants qui ont fait un séjour au parc national des Îles-de-la-Baie-Georgienne.

Collaborer avec la communauté pour survivre

Il est évident que le personnel du parc ne peut assurer seul la survie de l'espèce. Au début des années 1990, des représentants du parc national des Îles-de-la-Baie-Georgienne et du parc national de la Péninsule-Bruce se sont joints à ceux du gouvernement de l'Ontario, du Zoo de Toronto, d'universités et d'autres organisations pour créer une équipe de rétablissement responsable de toute l'aire de répartition de l'espèce, et pour échanger des renseignements. L'équipe de rétablissement a élaboré des outils destinés à des publics clés pour transmettre les meilleures données scientifiques disponibles et veiller à ce que les bonnes décisions soient prises pour protéger cette espèce en péril. Parmi ces outils, on compte un guide de l'intendance pour les propriétaires, des lignes directrices sur l'habitat pour les urbanistes, un DVD sur les travaux effectués dans l'habitat du massasauga et un site Web (<http://www.massasauga.ca>) On a également travaillé avec de nombreuses Premières Nations pour mieux souligner l'importante naturelle et culturelle de cette espèce.

Cela fonctionne?

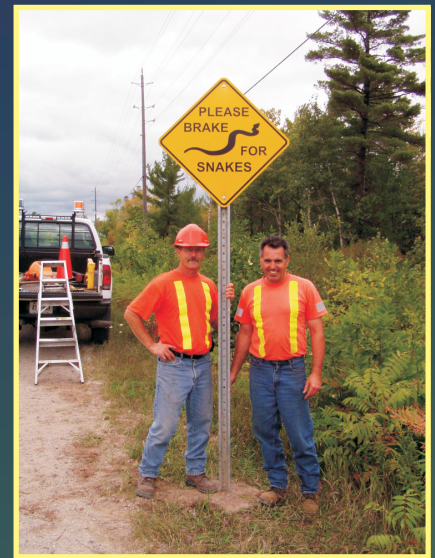


Présentation sur le massasauga dans une communauté © Parcs Canada

Même s'il est difficile d'établir avec certitude des liens de cause à effet, nous croyons que l'attitude des gens a changé. En 2004, un rapport a été commandé pour évaluer les efforts d'éducation et de diffusion externe menés auprès du public quant au massasauga. La plupart des répondants ont déclaré que même s'ils ne savaient pas exactement pourquoi, ils affirmaient que leur attitude et leur comportement vis-à-vis du massasauga avaient évolué d'une façon ou d'une autre au cours des dix dernières années. Parmi eux, 95 % savaient que le massasauga devait être respecté plutôt que tué, et 87 % connaissaient son importance pour l'écosystème. Il est clair que le public a appris à mieux connaître cette espèce.

Le travail d'éducation et de sensibilisation se poursuivra pour que les visiteurs aient une expérience sécuritaire et mémorable au parc national des Îles-de-la-Baie-Georgienne et que le massasauga soit protégé. L'équipe de rétablissement continuera à élaborer des outils afin de fournir la meilleure information possible aux gestionnaires de l'utilisation des terres en vue de la protection à long terme de l'espèce, qui se trouve maintenant sur la voie du rétablissement.

Pour plus de renseignements :
Communiquez avec Andrew Promaine, coordonnateur
de la diffusion externe, parc national des Îles-de-la-Baie-Georgienne,
téléphone : 705-526-9804 poste 231, Andrew.Promaine@pc.gc.ca.



Coopération avec les autorités de la Baie Georgienne pour minimiser les mortalités dues à la circulation routière
© Parcs Canada